

Macti animo estote dilecti filii et viriliter agite in deo fidentes, cujus causae servitis hujus apostolice cathedrae doctrinis innivi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
 Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhaerere quae ab hac sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
 (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 ..	11 ..	20 ..
UNION POSTALE	10 ..	19 ..	36 ..

Prix du numéro : 40 centimes.

Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 18, à Fribourg
 La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSELL & Co, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses ; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace :
 Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
 Pour le canton 40 cent. la ligne.
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES

ÉLECTIONS NATIONALES

Les élections du 26 octobre ont fixé pour trois ans les destinées de la Confédération. Si elles ne répondent pas entièrement à nos espérances, nos adversaires ont encore moins lieu de se déclarer satisfaits, car s'ils conservent la majorité au sein du Conseil national, cette majorité a été décimée par la perte de neuf ou dix sièges, ce qui, dans les votations de principe, fera en faveur de la droite et du centre, une augmentation de 20 voix.

Après les leçons répétées que lui a infligées le referendum, après les pertes sensibles qu'il a éprouvées aux élections du 26 octobre, il faut croire que le parti radical évitera de toucher aux questions brûlantes qui divisent la Suisse en deux camps. S'il en devait être ainsi, la législation de 1884-1887 serait une période d'apaisement, une ère de trêve dans nos luttes malheureuses. Les catholiques seconderont tous les efforts qui seront faits en ce sens.

Dans le cas contraire, le parti radical aurait à compter certainement avec l'opinion publique qui est ennemie des agitations violentes et des coups de parti, qui est chrétienne et conservatrice ; nous verrions encore fonctionner le referendum. Espérons que la majorité, affaiblie par les votes du 26 octobre, saura nous épargner ces appels toujours coûteux et fatigants au veto du peuple souverain.

Nous allons aborder l'examen de la votation qui vient d'avoir lieu. Nous commencerons par les cantons de la Suisse romande.

Ici, l'influence des idées et de la politique française se fait sentir, et c'est pourquoi les élections pour le Conseil national ont eu, dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et dans le Jura bernois, une teinte radicale plus accentuée que ce n'est le cas dans les cantons de la Suisse allemande. Déjà, dans la législature qui vient de finir, les députés radicaux romands étaient bien plus avancés que leurs collègues de la Suisse septentrionale. Le courant révolutionnaire parisien entraîne la Suisse française.

Cependant, nous avons lieu d'être satisfaits des élections genevoises. Le parti démocratique a fait passer un de ses candidats, M. Dufour, et un autre,

M. Pictet, arrive le premier pour le scrutin de ballottage. Les élus sont Messieurs Carteret (6,599 voix), Lachenal (6,532), Favon (6,263), Dufour (5,915). Viennent ensuite MM. Pictet (liste démocratique), 5,775 voix, Vautier (liste radicale), 5,759, et Moriaud (liste radicale), 5,741.

Dans le canton de Vaud, les libéraux (conservateurs modérés, de la couleur de la Gazette de Lausanne et du Nouvelliste) luttèrent sans espoir de succès contre le parti radical. Il y a eu, en outre, des hésitations fâcheuses ; aussi ont-ils plutôt perdu du terrain.

Dans le 4^e arrondissement, qui va de Lausanne à Lavey et à Château d'Œx, les cinq candidats radicaux ont passé à des chiffres variant de 7610 (M. Ruchonnet) à 6950 (M. Chausson-Loup). Les libéraux ont recueilli de 5095 à 4273 voix. La différence moyenne des deux listes est de 2575 voix. Les élus sont MM. Ruchonnet, Mayor-Vautier, Ruffly, Paschoud et Chausson-Loup.

Dans le 4^e arrondissement (Nord), MM. Viquerat et Déglon étaient portés sur les deux listes, ils ont fait 8904 et 8833 voix. Les deux autres candidats radicaux MM. Criblet et Gobaz sont élus par 7275 et 7169 voix, tandis que les candidats libéraux sont restés, M. Rochaz à 3500 voix et M. de Guimps à 2992. La différence entre les deux listes est donc d'à peu près 4000 voix.

Dans l'arrondissement occidental, qui porte le N^o 44, les trois candidats radicaux étaient MM. Thélin, qui a été réélu par 5228 voix, Baud 5129, et Colomb 5041. Les candidats libéraux sont restés en arrière de près de 2000 voix. Ce sont MM. de Guimps, 3470, Berdez, 2947, et Pellegrin, 2930.

Les libéraux conservateurs du canton de Neuchâtel avaient commis la faute de s'abstenir. Les candidats radicaux ont donc été élus sans opposition. Ce sont MM. Numa-Droz, Tissot, Morel, Comtesse, Grosjean, M. Alfred Borel, porté par quelques libéraux, a réuni 1210 voix.

Nouvelles suisses

Elections nationales

RÉSULTATS CONNUS

ZURICH. — Sont élus : Dans le 1^{er} cercle, MM. Römer (lib-cons.), 10,680, Meister (lib.), 7,416, Cramer (lib.), 10,443, Hertens-

tein (lib.), 7380 ; ballottage entre MM. Syfrig (démocr.), 6297 voix, et M. Ryf (lib.), 5591, la majorité absolue étant de 6361.

2^e cercle. Elus : MM. Landis (lib-cons.), 8103, Brennwald (lib-cons.), 8058, Bühler (lib.), 8083, Keller (rad.), 8090, tous anciens. 3^e cercle : MM. Stœssel (rad.), 7896, Vögelin (dém.), 7449, Forrer (rad.), 6840, Geilinger (dém.), 8076, tous sortants.

4^e cercle : MM. Sulzer, 4588, Scheuchzer, 4663, Moser, 4615 : tous démocrates.

Sont réélus conseillers aux Etats : Messieurs Hauser, 33048 voix et Rieter, 32808.

BERNE. — 5^e cercle (Oberland) : Sont élus, MM. Zurbuchen, 8433, Rebmann, 7497, Zürcher, 7321, Scherz, 7,125, Zyro, 6915 ; tous radicaux. M. Steiger, le premier de la liste de la Volkspartei, a fait 3618 voix.

6^e Cercle (Mittelland). Sont élus MM. Hauser, 6231, Brunner, 5929, Rohr, 5786, Stempfli, 5407, Muller, 4872 ; tous radicaux. M. de Buren, porté par la Volkspartei, est resté à 4100 voix.

7^e Cercle (Emmenthal). Elus MM. Riem, 5094, Bühlmann, 5078, Schenk, 5006, Karer, 4844 ; tous radicaux. Les candidats de la Volkspartei ont obtenu de 3953 à 3179 suffrages.

8^e Cercle (Haute-Argovie). Elus MM. Gugelmann, 6608, Butzberger, 5795, Schmid, 5318, Leuenberger, 5264, tous radicaux. Le candidat de la Volkspartei le plus favorisé a obtenu 3218 voix.

9^e Cercle (Seeland). Elus MM. Marti, 5866, Schlup, 5290, Niggeler, 4622, Kuhn, 3668, tous radicaux. Les candidats de la Volkspartei ont réuni une moyenne de 1400 voix.

10^e Cercle (Jura). Elus MM. Stockmar, 10,241, Francillon, 10,060, Jolissaint, 10,012, Cuenat, 9623, Klaye, 8981. C'est la liste radicale.

Les candidats catholiques et indépendants ont obtenu : MM. Choffat, 7995 voix, Koller, 7866, Viatte, 7830, Boivin, 7826, Huguellet, 7579.

LUCERNE. — Sont élus dans le 11^e Cercle, MM. Vonmatt (rad.), 4171, Wuest (rad.), 4040. MM. Schmid-Ronca et Schnieper, candidats conservateurs, sont restés en arrière avec 3460 et 3395 voix.

12^e Cercle. M. Zemp (cons.), 1682 voix. Pas d'opposition.

13^e Cercle. MM. Erni (cons.), 3890 voix, Hochstrasser (cons.), 3867. Les candidats radicaux sont restés à 2255 et 2254 voix.

14^e cercle. MM. Segesser (cons.), 3987, Beck-Leu (cons.), 3930. Les candidats radicaux ont obtenu 1327 et 1306 voix.

URI, 15^e cercle. — M. Arnold, conservateur, est réélu.

SCHWYZ, 16^e cercle. — Réélus MM. Holde-ner, Schwander, Benziger, tous catholiques.

NIDWALD, 17^e cercle. — M. Durrer (cons.),

maintenu par 1008 voix, contre M. Busin-ger (lib.), 216 voix.

OBWALD, 18^e cercle. — M. Hermann (cons.), 1320 voix.

GLARIS, 19^e cercle. — Elus MM. Mercier (lib.), et Schindler (rad.).

ZOUG, 20^e cercle. — Elu M. Keiser (cons.), 1690. M. Henggeler (rad.) est resté à 1458.

SOLEURE, 21^e cercle. — Elus MM. Hammer (lib.), Simon Kaiser (rad.), Brosi (rad.) et Schild-Rust (rad.). M. Hammer remplace M. Munzinger, démissionnaire.

BALE-VILLE, 25^e cercle. — Elus MM. Klein (rad.), 4523, Geigy-Merian (lib.), 3878, Burckard-Iselin (rad.), 3787. Viennent ensuite MM. Smeiser (cons.), 2581, Ecksten (rad.), 2430, Burckard-Burckard (cons.) 1600.

BALE-CAMP, 26^e cercle. — Elus MM. Graf, 3748 ; Thommen, 3161, et Rosenmund, 3157, députés radicaux sortants.

SCHAFFHOUSE, 27^e cercle. — Sont réélus : MM. Joos et Griesshaber, députés radicaux sortants.

Sont également réélus aux Etats : Messieurs Schoch et Muller, députés radicaux sortants.

M. Freuler s'étant désisté a assuré le succès de M. Joos.

APPENZEL (RH. EXT.) 28^e cercle. — Sont élus MM. Sonderegger, Eisenhut et Sturzenegger, libéraux modérés, conseillers sortants, avec 8000 voix sur 9000 votants.

M. Hohl, libéral, député aux Etats, est réélu avec la même majorité.

APPENZEL (RH. INT.) 29^e cercle. — Monsieur Sonderegger, conservateur-libéral, député sortant, est réélu à 57 voix de majorité.

ST-GALL, 30^e Cercle. — Elus MM. Lutz (cons.), 10,519, Kunkler (dém.), 7929, Tobler (lib.), 7699, Grubenmann (dém.), 7678. Sont restés en arrière, MM. Wartmann, 6589, Thoma, 3593.

31^e Cercle. — Elus MM. Good (cons.), 10191, Suter (rad.), 9887, Curti (dém.) 8856. M. Thoma n'a obtenu que 1756.

32^e Cercle. — Elus MM. Müller (cons.), 11,104, Keel (cons.), 7979, Schönenberger (cons.) 7966. Les candidats radicaux sont restés sur le carreau.

GRISONS. — 33^e Cercle. — (résultats incomplets.)

34^e Cercle. M. Decurtins est maintenu ; M. Schmid obtiendra probablement la majorité. Les deux sont conservateurs catholiques.

35^e Cercle. — Elu M. Bezzola, radical.

ARGOVIE. — 36^e cercle. Elus MM. Kunzli, 8271, Kurz, 7324, et Karrer 7025, tous radicaux. M. Ringier a eu 1965 voix, M. Harberstisch, 975.

37^e cercle. Elus MM. Ryniker (rad.), 12,494,

Dépêches télégraphiques

LUGANO, 28 octobre.

Voici le résultat complet de la votation dans le circondarietto :

Battaglioni, 3628 voix ; Bernasconi, 3597. Les candidats conservateurs MM. Magatti et Spinelli ont obtenu, le premier 3397 voix, le second 3329.

BELLINZONA, 28 octobre.

Dans l'arrondissement du Nord, les cinq députés conservateurs catholiques sont élus avec plus de 3000 voix de majorité.

LOCARNO, 28 octobre.

Don Giovanni Nesi, archevêque de Locarno, est mort. C'est un deuil pour tout le Tessin catholique.

PARIS, 27 octobre.

Il y a eu quatre décès cholériques à Oran, 34 en Italie, dont 9 à Naples.

PARIS, 27 octobre.

Le Paris dit qu'il s'agit seulement d'envoyer actuellement au Tonkin les hommes nécessaires pour compléter l'effectif des compagnies. L'envoi des dix mille hommes destinés à en finir rapidement avec la Chine aura lieu seulement avec l'autorisation des Chambres.

PARIS, 28 octobre.

L'absence de toutes nouvelles de Chine et du Tonkin fait l'objet de commentaires graves et nombreux dans le monde politique.

BRUXELLES, 27 octobre.

Les résultats des élections de ballottage de dimanche (élections communales) ont été favorables aux catholiques.

Il y a d'abord les splendides victoires de Renaix et de Soignies.

Dans le Hainaut, les catholiques ont

conquis dans un dernier et vaillant assaut plusieurs communes importantes.

Malgré les coups qu'ils reçoivent du roi, les catholiques ne se sont pas découragés ; ils ont marché en rangs serrés au scrutin et ils ont remporté de nombreux triomphes.

Somme toute, les élections communales de 1884 ont considérablement fortifié les catholiques dans le pays entier.

BRUXELLES, 27 octobre.

Le nouveau ministère est accueilli assez favorablement par les catholiques. On espère qu'il ne servira pas de transition à un ministère libéral.

L'indignation est toujours grande contre le roi.

LONDRES, 27 octobre.

Le meeting tenu hier à Hyde-Park comptait cent mille assistants. Les résolutions adoptées déclarent que les lords

sont inutiles et dangereux et doivent être supprimés.

LONDRES, 27 octobre.

Le nouveau Livre bleu contient les instructions données à lord Wolsey avant son départ pour le Caire. La mission de lord Wolsey consiste à aller à Khartoum pour sauver Gordon, la garnison et les fonctionnaires égyptiens, mais l'Angleterre veut que Khartoum soit un état indépendant ; elle veut maintenir l'autorité de l'Egypte jusqu'à Wadi-Halfa seulement.

LONDRES, 27 octobre.

A la Chambre des communes M. Parnell, dans la discussion de l'adresse, a demandé au gouvernement de révoquer lord Spencer, vice-roi d'Irlande, et d'accorder une enquête. Sir W. Harcourt s'y refuse.

ALSACE-LORRAINE

Lundi a eu lieu à Strasbourg la cérémonie d'inauguration du bâtiment de l'université, à laquelle ont pris part le gouverneur et les autorités supérieures civiles et militaires, ainsi qu'un nombreux public.

La solennité a commencé par la remise d'un drapeau offert par les dames au corps des étudiants. Le cortège est parti de l'université actuelle pour se rendre au nouvel édifice. La cérémonie proprement dite a débuté au Lichthof par le chant d'une cantate. Puis le recteur, M. Soha, a prononcé un discours qui se terminait par la devise de l'institution : *Litteris et patriæ*.

Enfin a eu lieu la proclamation au grade de docteurs *honoris causa* du curateur de l'université, M. Ledderhose, de M. Schlumberger, président de la délégation provinciale, et de M. Warth, architecte du bâtiment.

ITALIE

La *Voce della Verità* montre l'incohérence de certains libéraux monarchistes et transformistes. D'une part, la *Voce* met en relief leurs appréhensions en présence des symptômes de dissolution sociale qui se manifestent et s'accroissent de jour en jour ; et, d'autre part, elle montre leur manque de logique dans la nature des remèdes qu'ils proposent et qui se réduisent en somme à trouver, si possible, une voie de milieu entre l'irréligion et les véritables doctrines de l'Eglise. Ils ont peur de celle-là autant que de celles-ci, et ils demandent l'impossible lorsqu'ils prétendent qu'au moyen de nous ne savons quelle morale civique, l'Etat forme des citoyens consciencieux et capables de faire preuve de l'esprit de courage et de sacrifice qu'il faut pour triompher des passions, pour abattre le matérialisme et l'incrédulité.

AUTRICHE

Le courageux évêque de Linz, Mgr Rudigier, a condamné et puni ces jours derniers un instituteur de son diocèse qui, profitant de la faculté trop large que lui laissait la loi scolaire, avait, en matière d'histoire, donné à ses élèves un enseignement irréligieux et anticatholique. L'instituteur a résisté, encouragé en cela par les lettres d'adhésion de plusieurs de ses collègues. Le ministre des cultes, M. de Conrad, est intervenu, et dans une circulaire qu'il vient d'envoyer à tous les comités scolaires, il loue la conduite ferme et digne de Mgr Rudigier, et défend aux instituteurs d'envoyer des lettres d'adhésion à celui d'entre eux qui a voulu résister à l'évêque. Cette pièce officielle a une extrême importance au moment où la lutte sur le terrain scolaire devient si vive et elle est pour Mgr Linz une grande force dans les grands desseins qu'il poursuit.

La commission chargée d'étudier la motion Lienbacher sur le rétablissement de l'Université catholique libre de Salzbourg a terminé ses travaux. Dans sa dernière séance, la Diète de cette ville a été de nouveau saisie de cette grave question.

M. le docteur Scher, vicaire de la cathédrale, a lu, au nom de la commission, un rapport très détaillé et très précis. M. Scher a fait l'histoire de cette Université, fondée par les évêques et jadis si célèbre ; il a montré combien la ville de Salzbourg se prête admirablement au rétablissement de cette institution scientifique ; il n'a pas oublié de tracer le tableau de tous les efforts faits par les catholiques, depuis dix ans pour fonder une Université libre.

Après une discussion approfondie, la Diète a résolu, par la majorité des voix, d'avoir

sau on a posé à une recrue de la campagne le problème suivant : Le granit est 2,7 fois plus lourd que l'eau. Combien pèse un bloc de granit de 1/4 m. de long, 1,48 m. de large et 1/4 de haut ?

Nous parions une bonne somme dit le *Vaterland*, que 80 % de nos citoyens suisses soi-disant instruits, c'est-à-dire ayant reçu une instruction moyenne, seront embarrassés devant ce problème. Et voilà ce qu'on demande à un jeune paysan de vingt ans.

Berne

L'auteur de l'incendie qui a détruit, dans la nuit du 21 au 22 courant, trois maisons d'habitation à Douane, s'est présenté mercredi dernier à la préfecture de Cerlier et a fait des aveux complets. C'est un nommé Gottlieb Schmalz, de Reiben, né en 1846. De ses déclarations il résulte qu'il s'agit d'un acte de vengeance contre la famille Perrot. Schmalz a été incarcéré dans les prisons de Nidau.

Bâle-Campagne

L'Allemand Weiss, impliqué dans le récent procès anarchiste et condamné à six mois de réclusion comme agent provocateur, tandis que ses co-accusés, simples anarchistes, n'avaient été condamnés qu'à trois mois, a recouru au Tribunal cantonal. Celui-ci a réduit la peine à trois mois. Le fait de la provocation n'a point été établi suffisamment, d'après le Tribunal cantonal.

Vaud

Trois enfants du Pully étaient allés jeudi matin recueillir des betteraves dans un plantage situé au nord de la ligne Fribourg-Berne. Ils avaient pris pour les amener au village un petit char à bras.

A leur retour, au premier passage à niveau, en dessous de la Conversion, leur char fut atteint par le train de la Broie qui descendait, et qu'un contour les avait empêchés d'apercevoir. La première barrière était du reste ouverte.

La machine, heurtant le derrière du char, fit manœuvrer celui-ci comme un levier, l'enfant qui se trouvait à gauche du timon fut lancé la tête la première contre un wagonnet remis près de la cabane du garde-barrière.

Le choc fut si violent que le crâne fut entièrement fendu d'une tempe à l'autre ; le blessé perdit aussitôt l'usage de la parole, gardant toutefois la faculté de comprendre ce qu'on lui disait. M. le D^r de la Harpe, immédiatement appelé, le fit admettre d'urgence à l'Hôpital.

Quant à son camarade qui se trouvait à droite du timon, il n'eut aucun mal ; le troisième, qui était resté en arrière ne s'aperçut de l'accident qu'après le passage du train.

La victime est un garçon de seize ans ; samedi soir à cinq heures, elle était dans un état assez satisfaisant, quoique toujours incapable de parler.

Neuchâtel

Trois Neuchâtelois, MM. E. Borel, L. Perrier et M. Convert ont, paraît-il, demandé la concession d'un chemin de fer à voie étroite à construire sur la route Boudry-Cortailod-Neuchâtel, entre la voie S.-O.-S. et le lac.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 25 octobre.

Sénateurs et députés sont de plus en plus préoccupés des affaires de Chine et des charges que l'envoi de renforts va faire subir à une situation financière déjà si compromise.

M. Jules Ferry est très vivement attaqué, même par des membres de sa majorité. Il commence à craindre qu'elle lui échappe. Ses intimes manifestent de réelles inquiétudes, et les agissements de la coalition « libérale » et radicale pourraient, à brève échéance, aboutir au renversement du ministère Ferry.

La commission du budget s'est réunie hier pour examiner les propositions du gouvernement, relatives à l'équilibre du budget de 1885.

Elle a accepté les 3,630,000 fr. de réductions opérées par le gouvernement.

Les réductions totales apportées au projet de budget s'élèvent donc, à l'heure actuelle, à 59,387,000 fr.

Restent à combler les insuffisances de ressources, résultant de la dépense occasionnée par les garanties d'intérêt à payer par l'Etat aux Compagnies de chemins de fer et qui s'élèvent actuellement à la somme de 12 millions.

M. Ribot a déclaré qu'il regrettrait qu'on n'eût pas effectué de plus grandes économies. Il se désintéresse donc de la question et ne formule aucune proposition, se réservant de voter contre le système proposé.

MM. Germain et Héruault ont défendu la même thèse.

M. Wilson a demandé qu'on fit encore une démarche pour inviter le ministère à effectuer de nouvelles réductions. 11 voix contre 2 se sont prononcées contre cette proposition.

M. Loubet a alors proposé de réduire l'amortissement d'une somme égale à l'insuffisance du budget.

Cette proposition a été repoussée par 7 voix contre 6.

Enfin la proposition du ministère des finances, qui tend à couvrir l'insuffisance par un prélèvement sur le reliquat de la caisse de la dotation de l'armée, a été adoptée par 8 voix contre 5.

Le rapport de M. Jules Roche contiendra les observations de la minorité de la commission. Au début de la séance, M. de Roys avait présenté l'exposé verbal du rapport du budget extraordinaire de la guerre.

M. Ribot avait fait observer à ce propos que le Parlement n'avait aucun contrôle sérieux sur l'emploi des crédits extraordinaires de la guerre. Il avait demandé en conséquence la nomination d'une commission extra-parlementaire, composée de députés, de sénateurs, de généraux et de conseillers à la Cour des comptes pour exercer un contrôle rigoureux sur l'emploi du budget extraordinaire. La commission du budget a décidé de conférer à ce sujet avec le ministre de la guerre.

Le général Millot, dans ses adieux à nos soldats du Tonkin, a fait connaître les chagrins qu'il avait éprouvés. Le ministère pour consoler ce général républicain, lui délivra aujourd'hui, dans l'officiel, le certificat suivant de bonne conduite :

« Le général Millot a été reçu ce matin par le président du conseil, ministre des affaires étrangères, par le ministre de la marine et par le ministre de la guerre ; il leur a rendu compte de la mission diplomatique et militaire qu'il a remplie au Tonkin, et que la maladie l'a obligé d'interrompre. Les membres du gouvernement ont exprimé au général toute leur satisfaction pour les services signalés qu'il vient de rendre comme commandant en chef du corps expéditionnaire. »

Tous les journaux républicains exécutent le mot d'ordre qui présente comme encore très souffrant ce général que des compagnons de traversée disent avoir trouvé gras et le teint fleuri.

Des lettres particulières de Bruxelles disent qu'on ne serait pas surpris que la conduite du roi fut, au moins en partie, le résultat d'une pression étrangère qui a intérêt à relever les libéraux de leur défaite.

La clôture du marché est très ferme, la haute banque a un grand intérêt à soutenir les cours, en raison des opérations internationales qui se préparent. Le crédit foncier est très ferme ; le groupe de la Banque de Paris et des Pays-Bas est toujours discuté, à la suite de l'incident des chemins portugais, sur lequel le dernier mot n'est pas dit.

Un envoi de quinze mille hommes au Tonkin a été décidé, ce matin, à l'issue du conseil des ministres. Les ordres sont donnés pour préparer l'envoi de ce renfort.

2 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

EXTRAIT DE LA VIE
DU
P. LABONDE

LE P. LABONDE AU COLLÈGE DE FRIBOURG

Il fallut, quelques années plus tard, construire de vastes bâtiments dans le voisinage du collège, pour recevoir les pensionnaires toujours plus nombreux qui venaient à Fribourg de tous les pays de l'Europe. Vers la fin de 1827 le pensionnat put être inauguré ; la Providence préparait un asile aux jeunes Français qui allaient prendre le chemin de l'exil, pour retrouver sur le sol hospitalier de la Suisse leurs maîtres frappés par les Ordonnances.

C'est là que nous retrouvons le P. Labonde ; là que durant neuf années, de 1828 à 1837, nous le verrons continuer son ministère auprès des enfants et obtenir des résultats encore plus merveilleux qu'à Saint-Acheul.

Nous Pavons dit ; le P. Labonde s'attendait, après la suppression des collèges de la Compagnie, à partir pour les missions du Canada ou des Indes. Dieu en avait décidé autrement. Le P. Provincial de Germanie et le Recteur de Fribourg recevant de France, pendant les vacances de 1828, un nombre considérable de demandes d'admission, jugèrent que la présence au collège Saint-Michel de quelques Pères habitués au genre et à l'esprit un peu turbulent des petits Français, était absolument nécessaire au maintien du bon ordre et de la discipline. Ils écrivirent en ce sens au R. P. Druilhet qui venait de succéder au P. Godinot dans la charge de Provincial. Le Recteur de Saint-Michel insista particulièrement pour obtenir les PP. Barrelle et Labonde qu'il avait entendu porter aux nues par quelques élèves arrivés dès l'année précédente. Le Provincial de France connaissait le savoir-faire du P. Labonde et la grâce qu'il avait reçue de Dieu pour l'œuvre des collèges ; il accorda aussitôt le Père à la province de Germanie. Le P. Barrelle, occupé à d'autres ministères, ne pouvait être détaché, pour cette année, de la Province de France ; nous le retrouverons bientôt préfet des études au collège Saint-Michel.

Dans les derniers jours de novembre, une vaste diligence partait de Paris et se dirigeait vers la frontière, recueillant sur sa route les jeunes exilés. A Paris même, à l'heure fixée pour le départ, une vingtaine d'enfants avaient déjà pris place dans la voiture. L'amertume des adieux était tempérée par le bonheur de retrouver des disciples. Les congréganistes surtout faisaient éclater leur joie, lorsqu'un des leurs venait augmenter la famille. « Mais qui va nous conduire ? » se disaient-ils. — Tout à coup, le P. Labonde apparaît ; l'enthousiasme est à son comble.

— Vous venez avec nous, Père ?
— Oui, mes enfants.
— Quelle chance ! Père, est-ce que nous pourrions rétablir la congrégation ?

— Nous verrons cela, mon chéri. En route, mes enfants, et pas d'imprudences !

Tout le monde était heureux ; les enfants ne se possédaient pas de joie, en pensant que leur bon P. Labonde leur était donné pour eux seuls, et bien des mameas se tranquillèrent, quand elles surent le nom du conducteur de la bande.

Quelques jours après l'ouverture des classes, nos jeunes voyageurs entraient dans la ville hospitalière de Fribourg. Nous laissons le comte Frédéric de Villèle, un des exilés de 1823, nous raconter leur arrivée au pensionnat.

« Nous sommes enfin au terme du voyage. Il est midi, et les élèves sont déjà réunis au réfectoire. Le Père surveillant — c'était le grave P. Freudenfeld — avait donné *Deo gratias* et faisait ses recommandations pour la réception des jeunes Français. Tout à coup des figures de connaissance apparaissent aux portes. On regarde, on se lève ; dans les arrivants on a reconnu de vieux amis. Les uns viennent de Saint-Acheul, d'autres de Dôle, ceux-ci de Sainte-Anne d'Auray, ceux-là de Montmorillon. Quelle joie de se retrouver, quand on avait pensé qu'on ne se rencontrerait plus sur la terre ! On quitte sa place, on s'embrasse ; la clochette se fait entendre ; mais c'est en vain. L'expansion française est trop grande ; il faut laisser au flot toute sa force. C'est une scène indescriptible ; les braves Suisses scandalisés, les Pères eux-mêmes ne sachant trop où donner de la tête, le pauvre P. Labonde responsable, en quelque sorte, de l'étonnement de tous ces Français. L'excellent Père ne tarda pas cependant à ramener le calme au milieu de son

petit bataillon, et dès le jour même il faisait voir combien sa présence était utile à ces pauvres enfants, exilés si jeunes loin de leur famille et de leur pays.

« Quelques jours se passent, et les congréganistes, qui sont en nombre, font une pétition pour obtenir que la congrégation des SS. Augustins soit reconstituée et que le P. Labonde reprenne la direction. La pétition obtient tout le succès désiré. Mais quelle simplicité, pour mieux dire, quelle pauvreté, quand on songe à tout ce qu'on a laissé à l'Abbatiale ! Le cœur saigne, et l'on s'ingénie pour porter remède à une situation si précaire. On signe une nouvelle pétition ; c'est une supplique adressée au Supérieur de Saint-Acheul, pour lui demander si la congrégation exilée à Fribourg ne pourrait pas obtenir une partie des richesses laissées à l'Abbatiale, sauf, à un jour donné de reconstitution, à rendre à la maison d'Amiens ce qu'elle aurait prêté. Tout est accordé, et fort peu de temps après caisses et ballots arrivent à Fribourg, à l'admiration de tout le monde. Petite et accipietis, se disait-on. Le matériel obtenu, nous songeons au personnel. C'est encore le P. Labonde qui est mis à contribution ; c'est lui qui nous obtiendra du R. P. Provincial, des Pères français et des Frères habitués à notre humeur un peu turbulente. Nouveau succès : Pères et Frères arrivent à souhait, et notre exil se change en satisfactions de toute nature. Pays magnifique, promenades charmantes, divertissements variés, notre chère congrégation plus fervente que jamais. Le P. Labonde se multipliait pour nous, et son affection remplaçait la famille absente ; on se croyait revenu aux beaux jours

recours à tous les moyens propres à hâter l'exécution de cette grande œuvre et notamment de faire auprès du gouvernement les démarches nécessaires à sa réalisation.

AUTRICHE-HONGRIE

La diète de la Haute-Autriche a été close le 21. Dans la séance de clôture, la majorité conservatrice a adopté la proposition du chanoine Lechner, tendant à une modification de la loi de surveillance scolaire en ce sens qu'il sera accordé plus d'influence aux ecclésiastiques. Le vote a été précédé d'un assez vif débat, auquel a aussi pris part l'évêque, Mgr Rudigier.

A la diète Croate, les Starcéviens continuent à organiser des scènes scandaleuses et à injurier le président. Le 21 la séance n'a pas duré plus de cinq minutes. A peine le président eut-il ouvert la séance et invité le secrétaire à donner lecture du procès-verbal, que le vacarme commence. Le député starcévien Barcic, s'obstinant à vouloir parler avant la lecture du procès-verbal, le président lui retira la parole. Là-dessus ce député se mit à crier :

« Le président nous a calomniés dans sa déclaration, il nous a appelés traîtres envers le roi et la patrie. Nous protestons contre cette accusation et nous empêcherons toute délibération jusqu'à ce qu'il se soit rétracté. »

Et les Starcéviens, de souligner ces paroles en frappant des poings sur les bancs, en trépannant des pieds, en poussant de véritables hurlements. Au milieu de ce bruit assourdissant, on entendait des exclamations telles que : « Filous, canailles, vale-taille hongroise, etc. Il sembla un instant qu'on allait en venir aux mains. Les membres du parti national se groupèrent autour de leur président. Ce dernier, dont la voix a peine à dominer le tumulte, propose l'expiration de 12 Starcéviens, après quoi il lève la séance. Les Starcéviens continuent leurs vociférations, les galeries sont évacuées.

ALLEMAGNE

Le pacte conclu entre le centre et la gauche progressiste, dans le but d'empêcher la formation d'un parti juste-milieu, a exaspéré les gouvernements et les conservateurs. Rien ne prouve mieux combien cette tactique est appropriée aux besoins de la situation. La Post, l'Allgemeine Zeitung, la Deutsche Tagblatt, le Reichsbote, la Gazette de la Croix ont ouvert un feu roulant, au chassé-croisé de sarcasmes et de menaces, contre la « démagogie cléricale », comme s'exprime si délicatement l'organe des diplomates. Le Reichsbote s'indigne le plus, en face de cette coalition « monstrueuse ». Il a cependant assez de bon sens, pour en faire réajuster la responsabilité sur le gouvernement.

La session du conseil d'Etat de Prusse a été ouverte solennellement lundi, au château royal, dans la salle d'Elisabeth. Le prince impérial a prononcé un discours dans lequel il a rappelé que le conseil d'Etat était une ancienne institution qu'on faisait revivre dans des conditions nouvelles. L'étude préalable des lois et des nécessités sociales sera son programme. La prochaine séance du conseil aura lieu demain mercredi ; le projet de loi sur les caisses d'épargne postales est en tête de son ordre du jour. Les deux secrétaires d'Etat, MM. Stephan et Burghart en sont les rapporteurs. En inaugurant les travaux du conseil d'Etat, le prince impérial a dit que la mission de ce corps serait essentiellement de nature législative.

de Saint-Acheul et de l'Abbatiale; c'était la France transportée à l'Etranger !

Les commencements du collège furent difficiles. Les Ordonnances de juin avaient décidé beaucoup de familles françaises à envoyer leurs enfants achever leurs études à Fribourg. Le pensionnat, qui venait à peine d'être inauguré, comptait, à la rentrée d'octobre, quatre cents élèves, presque tous nouveaux et, pour la plupart, étrangers. On avait reçu, sans assez de discrétion, tous ceux qui étaient venus des collèges supprimés en France, et sur un aussi grand nombre il eût été prudent de faire un choix. La discipline devait nécessairement en souffrir. De plus, le personnel de la maison était trop mélangé; il n'y avait pas assez d'unité de vues et de direction. Sans doute, la Compagnie n'a qu'un ratio studiorum, et sa méthode d'éducation, quant aux grandes lignes, est partout la même; mais les applications de détail, qui varient nécessairement selon les circonstances et que la règle ne saurait prescrire, en raison même de sa généralité, n'étaient pas entendues par les Jésuites français comme par les Pères de la province de Germanie. Les uns et les autres savaient ce qui pouvait convenir à leurs jeunes compatriotes; mais nos Pères ignoraient le genre et la tournure d'esprit des étrangers, et les Pères allemands étaient peu faits au caractère et aux allures de l'écolier français. De là, des tiraillements inévitables dans la direction générale de la maison. D'un autre côté, la question des études soulevait des difficultés non moins sérieuses : les Jésuites devaient donner satisfac-

Le roi a l'intention de lui demander des avis sur les projets de loi à soumettre au Landtag, sur les ordonnances royales, sur les propositions que la Prusse aura à faire au Conseil fédéral et sur le vote à émettre au nom du royaume dans ce conseil en matière de législation fédérale, toutes les fois que l'importance du sujet fera juger à propos de le faire.

Le roi s'est réservé également de renvoyer au conseil d'Etat des affaires du ressort de l'administration.

Le roi compte que les membres du Conseil, grâce à l'expérience acquise dans leur profession, aideront grandement les travaux à faire pour la préparation des lois et contribueront à compléter les matériaux devant servir aux discussions qui auront lieu dans le sein des corps législatifs.

Le discours du prince invite les membres à étudier avec soin les projets de lois pour voir s'ils répondent aux besoins du pays, si les mesures proposées seront efficaces, si l'exécution pratique des principes posés dans les projets est ordonnée de telle façon que le but de la loi puisse être atteint de la façon la plus complète et en gênant le moins possible les administrés. Enfin, il faudra donner aussi la plus grande attention à la rédaction des lois.

Le correspondant romain de la Germania rend compte d'un entretien qu'il a eu avec M. de Schlozer. L'ambassadeur de Prusse aurait dit à son interlocuteur que M. de Bismarck était fatigué de toutes ces négociations qui n'aboutissaient pas et qu'il n'était pas disposé à les continuer; que, au surplus, il devenait évident que le Vatican ne ferait pas de concessions, et qu'il fallait donc mettre fin au Kulturkampf par des mesures législatives. Le fera-t-on ?

Lundi, dans la séance de la Diète de Brunswick, le président, M. Vellheim a donné lecture d'une lettre du prince Bismarck au ministre d'Etat Wisrisberg disant que le chancelier de l'empire a communiqué à l'empereur la lettre que lui a adressé le Conseil de régence en date du 18 octobre.

L'empereur a refusé de recevoir le comte Grote, envoyé du duc de Cumberland, et de prendre connaissance de la lettre de ce dernier.

Le ministre a lu ensuite un rescrit de l'empereur au Conseil de régence dans laquelle on lit :

« L'empereur cherchera, d'accord avec les gouvernements allemands, à trouver une solution aux questions de droit national et constitutionnel qu'entraîne la situation actuelle, tout en sauvegardant les droits et les intérêts du duché et de sa population, tels qu'ils sont établis par sa constitution et ses lois. »

Ensuite la Diète a voté à l'unanimité une résolution portant que la représentation nationale et le pays attendent les décisions qui seront prises pour trancher la question de la succession au trône dans l'espoir que, comme le fait entrevoir l'empereur, les droits garantis par la Constitution seront respectés tout comme ceux qui appartiennent à l'empereur et à l'empire.

Là-dessus la Diète a été ajournée jusqu'à nouvel ordre par le Conseil de régence.

ÉGYPTE ET SOUDAN

On mande d'Alexandrie au Times : M. Vincent a présenté à Nubar pacha un important discours sur les finances égyptiennes. Voici un résumé de ce document :

tion au conseil d'éducation du canton de Fribourg, qui imposait des programmes spéciaux à toutes les maisons d'études de son ressort, et préparer en même temps leurs élèves aux divers examens qu'ils auraient à subir en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France; car il y avait au pensionnat des représentants de tous les pays de l'Europe. Le conseil d'éducation tendait à restreindre de plus en plus l'enseignement des langues mortes et l'étude de l'antiquité classique, pour faire la part plus large aux langues vivantes et aux sciences naturelles. Mais si les maîtres devaient satisfaire aux justes exigences de ce programme, ils ne pouvaient pas se dispenser d'initier leurs élèves à la connaissance des beautés classiques, dont l'étude sera toujours la base d'une éducation sérieuse. Enfin l'union et la charité étaient difficiles à maintenir parmi tant d'enfants et de jeunes gens si différents de patrie, d'éducation, d'habitudes, d'idées et de goût. Il y avait beaucoup à faire, pour arriver à quelque chose de passable; et pourtant, deux ou trois ans plus tard, on avait obtenu, grâce à la protection du Ciel, des résultats vraiment inespérés.

Il fallait avant tout relever la discipline. Le P. Galliet fut nommé recteur en 1831, et dès lors tout changea de face. Le nouveau supérieur avait la main ferme et savait vouloir. Il commença par opérer un certain nombre d'expulsions jugées nécessaires, et grâce à cette exécution il débarrassa en quelques jours le collège des mauvais germes qui avaient grandi dans son sein.

(A suivre.)

M. Vincent demande comme première réforme, l'institution d'une commission financière, dont l'existence devrait être officiellement reconnue par un décret. Les membres en seraient chargés d'établir le budget sous réserve de la ratification des ministres, et auraient le contrôle des crédits qui ne seraient pas prévus par le budget.

M. Vincent ajoute que le ministre des finances ne possède pas en Egypte une autorité analogue au chancelier de l'échiquier en Angleterre, et qui est nécessaire pour que les finances soient efficacement contrôlées.

M. Vincent expose ensuite les résultats de la liquidation telle que l'a laissée la commission de liquidation. L'excédant s'élevait en 1880 à 12 millions de L. et en 1883 à 16 millions.

La commission a réservé plusieurs gages pour 14 millions environ. Reste un million et demi, pour subvenir à des dépenses estimées à 280,000 L. L'excédant doit être alloué au fonds d'amortissements, ce que M. Vincent déplore, dans l'intérêt du pays.

M. Vincent parle ensuite des réformes effectuées dans la comptabilité par M. Fitzgerald. Le rapport dit que la perception des impôts en nature a en général donné de bons résultats. Cependant M. Vincent se montre hostile à ce système, qui, dit-il, donne nécessairement lieu à des fraudes.

M. Vincent expose ensuite son projet de réforme sur la monnaie d'argent égyptienne et de modifier la loi sur les pennins. Il demande qu'un Européen soit chargé de la direction du département de l'impôt foncier, et que six inspecteurs soient envoyés dans les provinces pour conseiller l'administration.

Chronique religieuse

L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

Les nombreux amis de l'Œuvre dans le canton de Fribourg, prêtres et laïcs, qui la soutiennent de leur prières et de leur dévouement, apprendront avec plaisir comment le Monde et l'Univers, ces deux grands organes de la presse catholique à Paris, apprécient cette Œuvre qui a son berceau sur le sol fribourgeois. Voici l'article du Monde :

C'est plus qu'une pieuse pensée, c'est une inspiration d'une grande portée, susceptible d'une application féconde, de considérer comme un apostolat l'Œuvre de la presse, sous toutes ses formes, et de la proposer, à ce titre, d'une façon spéciale au zèle et au dévouement des catholiques.

Cette inspiration a suscité l'Œuvre de Saint-Paul; elle a guidé dans leurs efforts ses zélés fondateurs.

La presse, il faut bien le dire, ne rencontre pas toujours, même parmi les catholiques, la bienveillance de l'opinion; les meilleurs journaux ont à souffrir des jugements mérités par les mauvais, et le public confond trop aisément dans une même aversion le remède avec le mal. Les Souverains-Pontifes ont réagi avec une remarquable énergie contre l'injustice de certains catholiques, et ils ont glorifié la bonne presse, arme nécessaire et efficace contre la mauvaise presse. Fortifiée par leurs encouragements et par ceux d'un très grand nombre de cardinaux et d'évêques, l'Œuvre de Saint-Paul, fondée par M. le chanoine Schorderet, a commencé par rassembler les vocations de ce dévouement nouveau et leur a proposé le travail manuel de la presse, c'est-à-dire l'imprimerie, comme le premier objet de leur apostolat, et il lui a donné le caractère d'une œuvre religieuse pour lui assurer ce dévouement, cette abnégation, cette charité que Dieu met au cœur de ceux qui se donnent à Lui sans réserve.

Depuis un siècle, la presse révolutionnaire a fait beaucoup de mal; la presse catholique est, croyons-nous, appelée à faire encore plus de bien. Le journal est une nécessité au temps où nous vivons; sous la domination des loges, il est devenu trop souvent un outil de perversion; mais que l'outil soit changé de mains, et il accomplira une grande et saine besogne. Cela est incontestable, car personne ne peut lire quotidiennement un bon journal sans devenir meilleur. Hélas! pourquoi faut-il que le réciproque soit vraie ?

Et ce que nous disons des journaux s'applique aux brochures, aux livres; c'est surtout de ces publications de propagande que l'Œuvre de Saint-Paul s'est d'abord occupée. Elle répand par milliers des ouvrages de propagande édités dans des conditions exceptionnelles, grâce à l'abandon des droits d'auteur, abandon consenti par les écrivains catholiques; grâce aussi aux conditions avantageuses dans lesquelles s'exécutent ses travaux, grâce à ces ouvrières volontaires, qui vivent dans le renoncement sans autre espoir ici-bas que les joies du sacrifice et de la prière, réunissant dans leur genre de vie les ardeurs du Carmel et les tendresses de la Visitation aux austérités de la Trappe. « J'userai mes doigts et je laisserai ma tête à l'atelier de Saint-Paul », disait Marguerite-Marie Durantet en se con-

sacrant à l'apostolat par la presse. Elle est morte en 1879, et sa belle âme se révèle dans ce cri d'amour :

« Quelles joies que les nôtres!... Quel choix que le nôtre! Se sacrifier dans l'ombre et la pauvreté en travaillant à la restauration du règne de Jésus-Christ par la presse dans une Œuvre qui n'a d'autre ambition que de donner la vérité aux âmes et de les attacher à l'Infaillible Vicaire de Jésus-Christ... N'ayons qu'un désir, aimer Dieu sans mesure dans le temps; le posséder sans limites dans l'éternité. »

Et c'est bien là le programme accepté, accompli par ces jeunes filles pour lesquelles la blouse du travail est un véritable habit religieux.

M. le baron de Chamborant avait raison de s'écrier en mai 1883 à l'assemblée générale des comités catholiques de France :

« Cette Œuvre est une sorte d'hommage vivant à la grandeur de la mission de la presse. »

Il y a quelque temps, le Saint-Père, dans une Encyclique qui restera comme un magnifique monument de la sagesse pontificale, dénonçait le péril que la conspiration franc-maçonnique, moins cachée, mais non moins redoutable que jadis, fait courir à la Société. L'Œuvre de Saint-Paul est une arme qui peut devenir puissante contre les menées sataniques des sectes, si elle est secondée comme elle mérite de l'être.

L'apostolat par la presse est à la fois une œuvre religieuse et sociale. Elle répond aux besoins d'une époque où le mal a pu, à la faveur des troubles politiques, grandir dans des proportions effrayantes. A l'athéisme, elle oppose la foi agissante, aussi bien dans les ateliers que dans la chapelle élevée au nom de la presse catholique dans le sanctuaire du Sacré-Cœur; aux libelles impies elle oppose les livres honnêtes; à l'égoïsme matérialiste, la charité chrétienne; à la licence voulue et préméditée du prolétariat, la liberté pure du travail érigé à la hauteur d'une vertu.

Louis d'ESTAMPES.

CANTON DE FRIBOURG

Elections nationales

DANS LE 21^e ARRONDISSEMENT

Bulletins valides	6771
Majorité absolue	3386
MM. Cressier, receveur (élu)	3921
Python, président (élu)	3770
Huber, docteur	2911
Bielmann, avocat	2798
Voix éparées	96

M. Cressier dépasse de 535 voix le chiffre de la majorité absolue; M. Python la dépasse de 394 voix.

A partir de la foire du 10 novembre prochain, il sera perçu le montant de 20 cent. par chaque pièce de bêtes à cornes (bœufs, vaches, génisses), aux foires et marchés de la ville de Fribourg.

Cette perception se fait au profit de l'administration communale.

Avis aux abonnés

Pour mettre plus d'uniformité dans la perception des abonnements, nous avertissons nos abonnés que les remboursements seront pris jusqu'au 31 décembre 1884. Ainsi les abonnés dont l'abonnement finissait par exemple au 30 septembre paieront 25 francs dont 20 pour leur abonnement expiré au 30 septembre et 5 fr. pour l'abonnement du 1^{er} octobre au 31 décembre.

Bibliographie

Géographie militaire de la Suisse, par H. Bollinger, colonel. — Traduit de l'allemand sur la 2^e édition par W. de Crossaz, colonel, instructeur de la II^e division. Lausanne, B. Benda, éditeur, 1884.

En annonçant dans notre livraison d'août l'apparition prochaine d'une traduction française de la Géographie militaire de la Suisse de M. le colonel Bollinger, nous avons dit tout le bien que nous pensons de cet excellent manuel. Aujourd'hui la traduction annoncée a vu le jour et nous avons hâte de dire qu'elle est en tous points à la hauteur de l'original. M. le colonel de Crossaz, dont la haute compétence en ces matières est des longtemps connue, s'est acquitté de sa tâche non seulement en traducteur fidèle, mais encore et surtout en interprète entendu. C'est un service signalé qu'il vient de rendre à nos officiers de la Suisse romande et tous lui en seront certainement reconnaissants. Grâce à cette traduction, l'étude de la géographie militaire est mise dès aujourd'hui à la portée d'un chacun, au lieu de rester l'apanage du petit nombre d'élus appelés aux écoles centrales. Nous ne doutons pas que la possession de ce précieux manuel n'engage nos camarades à voter à l'avenir plus d'attention et plus de soins à cette branche si importante, et jusqu'ici

si fort négligée, de nos études militaires. Connaître bien son pays est pour un officier le premier des devoirs. (Revue militaire suisse, 1884, N° 10, Octobre.)

FAITS DIVERS

LA MARINE ANGLAISE. — Le Times publie une grande étude sur la marine moderne et sur la marine anglaise. Après avoir établi que l'unité tactique navale est aujourd'hui le cuirassé de 1^{re} classe entouré de toute une petite flottille d'avisos, de canonnières et de torpilleurs; le journal de la cité dit que la nécessité pour l'Angleterre de protéger son commerce dans toutes les mers la force de se munir en outre de croiseurs cuirassés rapides, capables de remplir cette tâche. De ce genre de navires l'Angleterre n'en possède que huit dont la plupart sont en construction, et auxquels il faut ajouter 9 croiseurs sans cuirasse dont la plupart sont achevés. Le journal anglais demande que le nombre de ces croiseurs soit augmenté ainsi que celui des torpilleurs cuirassés capables de tenir en mer. Il demande également que l'on achève au plus vite les 11 cuirassés qui sont sur chantier ou qui sont

projetés. Avant d'en commander de nouveaux, il conviendrait de faire une enquête sur la valeur relative des divers types. En suivant ce plan, dit l'auteur de l'étude publiée par le Times, la marine anglaise se trouvera replacée dans trois ans, au rang qu'elle ne doit jamais cesser d'occuper.

Le Gaulois rapportant le fait d'une visite faite à Gounod par S. Exc. Mgr le nonce apostolique et M^{me} la marquise di Rendé, sa mère, cite du maître ce mot plein de foi :

« Quand S. Exc. le nonce est entré, Gounod, en lui montrant la magnifique tête du Christ qui orne son orgue, œuvre de Franceschi, lui a dit :

— Monseigneur, voilà le maître de la maison, je ne suis que son serviteur. »

Il ajoute :
Le maître, très touché de l'honneur qu'il recevait, a déployé aux illustres visiteurs tout ce qu'il y a de plus intime dans sa grande âme d'artiste.

Il a beaucoup parlé de sa dernière œuvre, *Mors et Vita*, grand oratorio pour quatre voix avec chœurs, qui sera exécuté prochainement, et pour la première fois, à Birmingham.

Après avoir détaillé tout le plan de cette composition, il a prié S. Exc. le nonce de vou-

loir bien se charger d'en faire accepter la dédicace par S. S. Léon XIII.

— Ce serait, a-t-il dit, la consécration de mon œuvre.

Sur la prière de M^{me} la marquise di Rendé, il s'est mis ensuite à l'orgue, et il a joué quelques-uns de ces chants inspirés, dont tous ceux qui étaient présents ont été vivement émus.

Enfin Gounod a chanté, comme lui seul sait chanter, son *Ave Maria*.

On assure qu'après l'exécution de Birmingham, Gounod a promis de faire entendre en France son nouvel oratorio.

Petite poste.

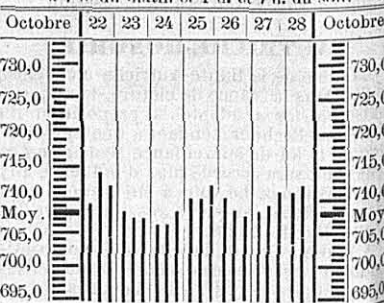
M. H. V. à B. — Reçu 24 fr. pour votre abonnement à la Liberté payé au 31 décembre 1884. Merci.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Satin merveilleux noir tout soie pour robes à 2 fr. 10 le mètre jusqu'à 18 fr. 30 (en 16 qualités différentes) expédié franco à domicile par mètre et par pièces entières par **G. Henneberg**, dépôt de fabrique à Zurich. Echantillons franco sur demande. (O 499)

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG

BAROMÈTRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.



THERMOMÈTRE (Centigrade)

Octobre	22	23	24	25	26	27	28	Octobre
7 h. matin	4	5	2	2	2	3	5	7 h. matin
1 h. soir	7	6	4	7	10	8	8	1 h. soir
7 h. soir	6	5	4	4	9	5	5	7 h. soir
Minimum	4	5	2	2	2	5	5	Minimum
Maximum	7	6	4	7	10	8	8	Maximum

Cordonnerie populaire

71, Rue des Épouses, 71

près de St-Nicolas, FRIBOURG

Solidité. Bon marché

0 fr. 65

0 fr. 90

Souliers pour enfants, depuis

Pantoufles pour dames, depuis



Bottes

Souliers pour hommes, foris et ferrés

42 fr. 80

8 fr. 50

Raccommodez solide et bon marché

GRAND ASSORTIMENT DANS LES CHAUSSURES D'HIVER, COMME :

Pantoufles et bottines en feutre, en lisères pour enfants, dames et hommes. — Grand choix en souliers et bottines depuis les plus ordinaires jusque dans les plus fins. (O 508)

71, Rue des Épouses, 71

SCHMID, BERINGER & CIE
FRIBOURG (O 481)

FOURNEAUX INEXTINGUIBLES

Pour chambres, établissements, écoles, églises

GRANDE ÉCONOMIE DE COMBUSTIBLE

PROPRETÉ

Fourneaux en fonte et tôle en tous genres.



ON DEMANDE

à acheter une maison si possible avec jardin, située à Fribourg.

Orell, Fussli et Cie, Fribourg.

Adresser les offres sous chiffres O 510, à Messieurs: (O 510)

GRANDS VINS DE LA GIRONDE
Maison fondée en 1827

OSCAR PRÉLAT

Propriétaire du Grand Domaine de Blanchon
A BORDEAUX

La maison vend les vins de sa propriété spécialement depuis 150 fr. la barrique de 228 litres rendue franco à la gare frontière française. (O 491)

La maison accepterait des représentants sérieux dans toutes les parties de la Suisse.

UNE JEUNE FILLE

de 22 ans désire se placer comme cuisinière pour un ménage ordinaire. S'adresser au bureau de MM. Orell, Fussli et Cie, Fribourg. (O 509)

AFFECTIONS NERVEUSES

et irritations de la moelle épinière, affaiblissements nocturnes, etc., sont guéris par correspondance rapidement et à coup sûr par le médecin spécialiste, Dr DURST, à Winterthur. (O 297)

Maladies cutanées

Exanthèmes, aigreurs, nez rouges, taches de rousseur, lentilles, perte des cheveux, teigne, tubercules, gale, dartres sèches et mouillées, etc., sont guéris par correspondance.

BREMICKER, médecin spécialiste à Glaris. (O 325/327)

ALMANACHS

pour 1885

Almanach du Coin de feu	50 ct
" de l'Ami des Campagnes	50 "
" des Chaumières	50 "
" du Labourneur	30 "
" de l'Atelier	30 "
" pittoresque	50 "
" de l'Assomption	60 "
" des Familles	30 "
" de l'Ouvrier	50 "

Ces almanachs populaires sont un des agréments du foyer pendant les longues soirées d'hiver. Tous contiennent des récits variés, des anecdotes intéressantes, toujours honnêtes et édifiantes, qui instruisent en amusant et amusent en instruisant! On y trouve de nombreuses gravures; plusieurs contiennent des portraits très réussis de célébrités catholiques contemporaines.

En vente à l'Imprimerie catholique

Fribourg.

NB. Si l'on envoie le prix d'avance en timbres-poste, ajoutez dix centimes pour frais de port.

VIE MERVELLEUSE

DU

B. NICOLAS DE FLUË

d'après le procès authentique de canonisation

par le R. P. C. BOVET, des Minors conventuels.

Prix : 75 cent.